

Une année marquée par des interventions favorisant la résilience et l'adaptation des entreprises et des organisations du Domaine-du-Roy!

ROBERVAL, le 9 juin 2021 — C'est via l'application ZOOM que s'est tenue cette année l'assemblée générale annuelle (AGA) de la SADC Lac-St-Jean Ouest. Le mercredi 9 juin à 16h, les membres, partenaires, bénévoles et administrateurs(trices) de la SADC, tous et toutes devant leur écran, ont ainsi pu prendre connaissance des résultats de l'organisation pour l'année financière 2020-2021.

« Un contexte de crise comme celui vécu au cours de la dernière année représente toujours un bon test pour une organisation », comme l'a rappelé le directeur général de la SADC, Serge Desgagné, en s'adressant aux membres présent(e)s. Ce fut le cas pour les entreprises de notre territoire, mais aussi pour la SADC Lac-St-Jean Ouest qui eut aussi à adapter sa planification, ses façons de faire, et à ajuster son offre en raison notamment d'un nouveau programme qu'il eut la responsabilité de livrer rapidement dès le mois d'avril 2020 : le Fonds d'aide et de relance régionale (FARR). Grâce à ce programme fédéral taillé sur mesure pour permettre à nos PME d'accéder à des liquidités à des conditions fort intéressantes, la SADC a pu générer un impact positif et apprécié des entrepreneurs de notre milieu. Par le biais de ce seul programme, 1 307 473 \$ fut investi dans 50 entreprises du Domaine-du-Roy, contribuant en cela à leur résilience et à leur consolidation. Si l'on ajoute à ce résultat les investissements de 347 600 \$ effectués via nos fonds habituels (fonds régulier et fonds Stratégie jeunesse), ainsi que les contributions non-remboursables octroyées aux projets de développement local et à l'aide technique (321 923 \$), **le grand total de nos investissements pour 2020-2021 se chiffre à 1 976 996 \$.** Une année exceptionnelle à cet égard !

En matière d'aide technique, notre SADC eut également du pain sur la planche cette année, étant donné les multiples besoins d'accompagnement de nos entrepreneurs et gestionnaires. Et encore là, le programme FARR et son enveloppe réservée à ce type de projets nous aura permis d'aider et d'orienter 72 entreprises en les faisant accéder à des expertises professionnelles variées en lien avec leurs besoins et leurs défis. Que ce soit pour la révision de leur modèle d'affaires, pour aider ces entreprises à tirer profit de certains programmes fédéraux, ou encore pour permettre leur adaptation à un environnement numérique devenu incontournable, l'aide technique octroyée cette année aura ainsi contribué significativement à l'adaptation de plusieurs PME et organismes. Comme l'affirmait notre présidente, Nathalie Dupéré lors de l'AGA, ce fut « une année de périls et d'écueils à éviter pour une grande partie de nos entreprises, mais aussi une année sans pareille pour profiter de certains leviers et programmes propices à leur développement et à celui de nos collectivités ! ». Ainsi, l'ensemble de nos mesures en matière d'aide technique et de développement local nous aura permis de traiter 203 dossiers impliquant un peu plus de 200 entreprises et organisations pour des contributions non-remboursables totales de 321 923 \$.

En terminant, la présidente et le directeur général de la SADC ont tenu à remercier les bénévoles et les employés de l'organisation pour le travail accompli et leur bonne collaboration encore cette année. Les organismes partenaires ont aussi eu droit à leurs remerciements. Car, nous ont-ils rappelé, le développement d'un territoire et de ses collectivités est une responsabilité qui doit être partagée et assumée ensemble.

— 30 —

Source :
Serge Desgagné, directeur général
(418) 275-2531, poste 2222
sdesgagne@sadclsjo.com

Pour consulter le rapport annuel 2020-2021 :
http://www.sadclsjo.com/media/documents/Rapport_annuel_2020-2021.pdf